

Concertation autour du Plan Pluriannuel de gestion de la Presqu'île d'Ambès

Compte-rendu de l'atelier de lancement
9 avril 2025

INTRODUCTION

Dans le cadre de la concertation autour de l'élaboration du plan pluriannuel de gestion du la Presqu'île d'Ambès, un atelier avec les parties prenantes a été organisé jeudi 9 avril 2025 à la salle intergénérationnelle de Saint-Louis-de-Montferrand. L'objectif était de :

- Présenter le **projet d'élaboration** du PPG de la presqu'île d'Ambès
- Engager une **réflexion collective avec les parties prenantes**
- Nourrir le diagnostic/état des lieux avec les parties prenantes

Le déroulé proposé pour l'atelier :

- Des propos introductifs par Monsieur RUBIO, Conseiller métropolitain délégué à la gestion des risques inondation et technologiques
- Une présentation du projet de plan pluriannuel de gestion de la presqu'île d'Ambès
- Un temps de question réponses,
- Deux temps participatifs avec les parties prenantes
- Un temps de restitution en commun

Liste d'intervenants

- **Thibaut RUFAS**, Directeur du Pôle territorial Rive Droite
- **Sébastien LESPINASSE**, Directeur de la gestion de l'espace public, au Pôle territorial Rive Droite
- **Arnaud CAPDEVILLE**, technicien rivière et milieux aquatiques
- **Nadège BORIE**, chargée d'opérations GEMAPI
- **Isolde RIVAS**, Directrice conseil concertation à l'Agence Neorama
- **Liz Andréa ZARCO QUINTERO**, consultante concertation à l'Agence Neorama

Le présent compte rendu restitue les principales contributions émises lors du temps participatif. Au total, 13 personnes ont participé.

LES PARTICIPANTS



13 personnes
représentant les parties
prenantes du projet

Cette rencontre a réuni des représentants des différents usages : des agriculteurs, des chasseurs, associations environnementales, propriétaires viticoles et industriels,

Structure	Nom / Prénom
Association Claire Aubarède	Christian VIGNAUD-SAUNIER
YARA	Marie Begonia TOURNAUD
Entrepôt Pétrolier de la Gironde - EPG	Loïc BOISSON
Agriculteur	Xavier DE SAINT LEGER
Château Peychaud	Elisabeth DE PONTAC
Château Bacon	Lilian DORRONSORO
Fédération Départementale des Chasseurs de la Gironde	Emmanuel ROBAIN
EDF	Baptiste BAUDET
Association Les Amis des Marais de Montferrand	Alain NOEL
ASA des Déssecheurs	Oihana BONNIN
	Olivier BONNIN
EARL Domaine de Pey	Marc BERAUD SUDREAU
Agriculteur	Yohan BARDEAU

LES PROPOS INTRODUCTIFS

Monsieur Alexandre RUBIO, Maire de Bassens et Conseiller métropolitain délégué à la gestion des risques inondation et technologiques

Monsieur RUBIO introduit la séance en soulignant que la Presqu'île d'Ambès est le territoire de la Métropole le plus exposé aux différentes vulnérabilités, notamment à la question du risque d'inondation. A ce sujet, il rappelle la mise en place de la taxe GEMAPI qui permet de financer des actions pour l'ensemble des communes de la Presqu'île, telles que les travaux sur les digues et les travaux de restauration des jalles. Dans le cadre de cette démarche, il a paru nécessaire d'élaborer un plan de gestion autant sur le volet fonctionnement et gestion hydraulique que sur la préservation de la biodiversité.

Monsieur RUBIO met en avant l'importance de la connaissance fine des acteurs présents depuis longtemps sur le territoire. L'une des attentes de ce cycle d'ateliers est de capitaliser cette connaissance dans la volonté de faire ensemble, le respect et la bienveillance des acteurs.

LE PLAN PLURIANNUEL DE GESTION DE LA PRESQU'ILE D'AMBÈS

Sébastien LESPINASSE, Directeur de la gestion de l'espace public, au Pôle territorial Rive Droite

Un premier Plan de Gestion a été établi en 2018 ciblant principalement les aspects hydrauliques, et ne répondant pas aux enjeux combinés de protection de la population et de préservation des zones humides et des milieux aquatiques. En partant de cette base, l'objectif de ce nouveau Plan de Gestion pour les 5 à 10 ans à venir est de :

- Prendre en compte les enjeux relatifs à la préservation des milieux, à la fois en prenant en compte le risque d'inondation, la protection et la restauration de la biodiversité ;
- Ajouter une attention forte envers la parole des acteurs à travers une concertation, tel que cela a été acté par la stratégie GEMAPI - gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations à l'échelle de la métropole, qui permettra de constituer un réseau d'acteurs sur la durée.

Dans le cadre du volet participatif, il est également prévu un volet de participation adressé au grand public. Parallèlement, les études techniques ont été lancées notamment avec un inventaire faune-flore et une analyse hydrographique du territoire. Deux bureaux d'études, PCM Eau et Eliomys, ont été mandatés pour la conduite de ces études. L'ensemble de ces éléments permettront de construire un Plan de Gestion plus exhaustif par rapport au précédent.

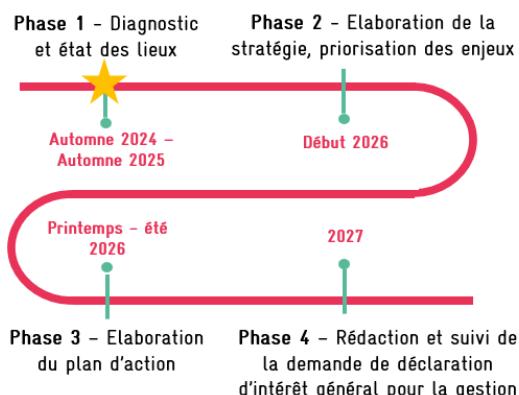
Arnaud CAPDEVILLE, technicien rivière et milieux aquatiques

Le Plan de Gestion poursuivra trois objectifs, à savoir :

- Dresser un état des lieux du territoire ;
- Connaitre tous les enjeux notamment humains, sociaux, hydrauliques et environnementaux sur l'espace de fonctionnement des jalles ;
- Proposer une stratégie globale de gestion permettant d'atteindre le bon état des cours d'eau et des milieux aquatiques et de prévenir les inondations.

Nadège BORIE, chargée d'opérations GEMAPI

Figure 1: Le calendrier d'élaboration du Plan de Gestion



L'élaboration du Plan de Gestion est découpée en 4 phases reparties dans une période de 2 ans :

- Phase 1 – Diagnostic et état des lieux, d'une durée d'un an et à laquelle ces ateliers contribueront ;
- Phase 2 – Elaboration de la stratégie, priorisation des enjeux ;
- Phase 3 – Elaboration du plan d'action ;
- Phase 4 – Rédaction et suivi de la demande de déclaration d'intérêt général (DIG) pour la gestion, un outil primordial pour permettre l'entretien et les travaux.

Des modalités de concertation sont prévues pour chaque phase d'élaboration du Plan de Gestion en associant à la fois les parties prenantes du projet et les habitants / grand public.

En outre, l'entretien et le suivi des digues, la prévention d'inondations à travers le suivi et l'entretien des ouvrages hydrauliques ainsi que le suivi et l'entretien des dégâts et la gestion des embâcles figurent parmi les stratégies mises en place par la Métropole. Dans le cadre du programme de restauration des jalles qui a débuté avec le Syndicat pour la protection des inondations de la presqu'île d'Ambès – SPIPA puis repris par Bordeaux Métropole, entre 3 et 5 jalles supplémentaires seront restaurées. A ce stade, 7 jalles ont été restaurées pour 11 kilomètres de linéaire. Le Plan de Gestion va permettre de conserver les bénéfices des travaux pour maintenir et améliorer la fonctionnalité des jalles.

Synthèse des échanges

Question : Les précédents plans de gestion ont été faits jalle par jalle. Pour avoir participé, je considère que c'était plus « opérationnel », puisque autour de chaque jalle les besoins spécifiques de chaque usagers et riverains étaient abordés. Serait-il possible de refaire un travail jalle par jalle ?

Lors de la gestion du SPIPA, des groupes de travail ont été organisés pour définir la manière dont les investissements se réalisaient. La dernière salve d'investissements a été effectuée sans concertation. Nous avons constaté que l'écart entre le prévisionnel et le rendu a été très important. Est-ce que ce serait possible d'échanger avec un certain nombre d'acteurs locaux avant le démarrage des travaux. Nous les acteurs de terrain, avec notre expérience, souhaiterions pouvoir anticiper et corriger les erreurs qui pourraient être faites. Serait-il possible de revenir au fonctionnement de l'époque du SPIPA, dans une échelle plus locale, avec une anticipation des travaux et de l'usage du bien commun ?

Réponse :

Actuellement, le projet d'élaboration du Plan de Gestion est sur le temps zéro visant à identifier les usages le plus largement possible. Il se déroule sur une temporalité de deux ans. Ce travail exhaustif sera réalisé dans les phases postérieures afin de construire un projet cohérent.

Concernant le volet investissement, il s'est inscrit dans le cadre d'une phase réglementaire de concertation. La démarche de concertation actuelle est de caractère volontaire suivant la stratégie métropolitaine votée en 2022.

L'un des attendus de ce dispositif participatif est de constituer une gouvernance ultérieure afin de prendre en compte votre voix et de mieux éclairer les choix qui seront faits. Le travail conjoint sur l'élaboration du Plan de Gestion permettra ainsi d'identifier les erreurs commises et prévoir des solutions à mettre en place pour y remédier.

Question : A ce jour, les études ont-elles été lancées ? Pouvez-vous revenir en arrière ?

Réponse : Les études démarreront courant d'année 2025. En effet, il est prévu de rencontrer les propriétaires riverains des jalles pendant la phase d'études avant de valider la solution retenue.

Question : La restauration des jalles, s'agit-elle concrètement du curage ou beaucoup plus que cela ?

Réponse : La restauration des jalles concerne l'amélioration des fonctionnalités hydrauliques. L'action spécifique qui sera menée dépend de l'état de l'existant. L'objectif est de garantir la pérennisation de la fonctionnalité de ces ouvrages avec une gestion adaptée.

Question : Nous aimerais avoir un bilan de ce qui a été fait dans le dernier PPG. Nous ne savons pas ce qui a été fait, ce qui est fonctionnel. Ce PPG a-t-il concerné des cours d'eau ou des jalles ?

Réponse : Le précédent Plan de Gestion n'a pas abouti, il n'a pas été validé par les services de l'Etat. Le seul cours d'eau existant sur le territoire est un linéaire, une partie de la jalle des Toureils, connecté au Barbère.

LE TEMPS PARTICIPATIF

Synthèse

> Des acteurs parties prenantes du fonctionnement du réseau hydrauliques

Dans une perspective générale, l'ensemble des acteurs reconnaissent l'importance des jalles et du réseau hydraulique sur la Presqu'île d'Ambès. Des attentes spécifiques ont été exprimées en fonction de la typologie des acteurs. Les acteurs du monde agricole sont en forte attente d'une reconnaissance et d'une préservation de leur activité sur le territoire de la Presqu'île. Les acteurs industriels se montrent intéressés par le sujet et sont soucieux d'en être informés et de contribuer

à sa bonne gestion. Des associations environnementales se positionnent dans une posture à l'écoute des différentes problématiques.

Une perception partagée des enjeux pour les marais et les jalles

Les participants identifient l'enjeu du niveau d'eau dans les marais et les jalles pour permettre les différents usages et favoriser la biodiversité. Ils partagent le constat d'un territoire qui accueille un « trop plein d'eau » avec des conséquences qui nuisent aux activités et à la biodiversité (dégradation de la qualité de l'eau, eutrophisation, espèces nuisibles), notamment du fait du manque de circulation de l'eau.

Parallèlement, les participants soulignent le besoin de clarification de la capacité et du rôle de la presqu'île face au risque inondation, avec des marais qui sont déjà considérés comme trop pleins. Ils plébiscitent la prise en compte du changement climatique dans la future gestion du système hydraulique, notamment la pluviométrie abondante lors d'événements soudains.

Des attentes sur la gouvernance et l'implication des parties prenantes...

Les participants partagent le besoin de clarification du rôle de chaque acteur en charge de la gestion des milieux humides dans la Presqu'île (Bordeaux Métropole, SABOM, syndicat des marais, ASA...) avec une volonté de garder la maîtrise sur les actions aujourd'hui réalisées par chacun d'entre eux : la surveillance, l'entretien, la gestion du niveau d'eau.

En outre, ils expriment la volonté de s'investir dans une gouvernance partagée pour la gestion du réseau hydraulique et formulent la demande d'une communication sur les jalles (état des lieux/ état de fonctionnement) et le programme des travaux envisagés.

...Mais également sur la mise en œuvre du PPG

Les participants souhaitent que l'élaboration du PPG soit réalisé à une échelle locale et que le travail de réflexion soit effectué sur un principe de « jalle par jalle ». Ils réclament un véritable retour d'expérience après chaque travaux de restauration des jalles en s'appuyant sur l'expertise du territoire des acteurs qui y vivent, afin d'en tirer des enseignements pour les futurs travaux.

Détail des contributions du temps participatif

GESTION HYDRAULIQUE

<p>Ce que fait chacun d'entre nous</p> <p>A quel moment ?</p> <p>Pour quelles raisons ?</p> <p>Qui devrait être responsable ?</p>	<p>Les agriculteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> Entretien des jalles et utilisation en permanence => vitale pour écouler l'eau et pouvoir cultiver => les agriculteurs en collaboration avec la Métropole L'ASA utilise les jalles pour évacuer l'eau, faire très rarement des prises d'eau et s'occupe de l'entretien des jalles volontairement/bénévolement Les agriculteurs contribuent à ouvrir et fermer les écluses (par exemple la jalle des canards) et ont un rôle de surveillance Le syndicat des marais ouvre et ferme les clapets et nettoie seulement dans les marais, pas le collecteur commun Lutte contre les déchets sauvages avec la fermeture des chemins ruraux Le trop plein d'eau oblige à l'abandon des terres agricoles (ex : marais de Peychaud) => problème avec le niveau d'eau des marais Les marais sont déjà plein, le niveau d'eau devrait être baissé => un consensus sur le niveau d'eau avait été trouvé lors de discussions passées Les prévisions météorologiques sont à prendre en compte dans la gestion du marais et des jalles pour anticiper la montée et la baisse des niveaux d'eau <p>L'ASA des Déssecheurs</p> <ul style="list-style-type: none"> Entretien de mi-avril à mi-novembre => pratique agricole : pâturage de chevaux et bovins Jalle du canard : ouvrir/fermer en fonction des besoins des bêtes dans les terrains (fonction actuelle du syndicat des marais, L'ASA demeure responsable de l'action) Nettoyage de la jalle toute l'année en fonction des marais, fin septembre avant la saison des pluies (novembre/décembre, Janvier/Février) Les besoins des riverains du marais et agriculteurs ne sont pas pris en compte Jalle de canard : multiples usages : syndicat, riverains, agriculteurs, chasseurs. Nerf de la guerre pour le petit marais <p>Les industriels :</p> <ul style="list-style-type: none"> Signalement à la mairie ou à BM dans le cadre de la prévention inondation Ils manquent d'information sur ce qui est fait et ce qui pourrait être fait de leur part EPG Jalle Gragnodière : ouvrage rénové récemment, problématique EPG rejette sur la jalle, pas de gestion. Curage du fossé, entretien d'une partie du fossé raccordé à la jalle, surveillance hebdomadaire de la jalle pour les intérêts de la société Souhait d'avoir un interlocuteur pour être informé sur le programme d'entretien <p>Les associations :</p> <ul style="list-style-type: none"> Les associations font de l'observation => rappelle que les marais ont été aménagés par l'homme et qu'ils restent artificiels Le problème est de faire rentrer de l'eau de plus en plus salée
---	---

- Constatent les espèces invasives (ragondins, écrevisses, sangliers, chevreuils, jussie) => dégâts sur les jalles et les berges + favorise l'envasement => régulation insuffisante => Les associations de piégeurs agréés sont à soutenir + il faut le prendre en compte dans la conception des jalles
- Les chasseurs trouvent qu'il y a trop d'eau également dans les marais

Les chasseurs : 100 ans de présence des chasseurs sur la presqu'île

- N'ont pas de rôle dans la gestion hydraulique
- 300 ha entretenus, chaque chasseur entretient son installation (Petit et Grand marais)
- Entretien l'été du petit et grand marais
- Août à septembre : travaux généraux sur les zones humides, entretien, restauration (petit marais)
- Piéger les espèces invasives (exemple : raton laveur)

Le syndicat des marais

- Ouverture jalle du canard/ jalle Gereyme à la décharge de l'ASA des Déssecheurs (en cours de changement)

Viticultrices (Château Bacon) :

- Jalle de Bacon (jalle en terre) : entretien toute l'année. A chaque marée, présence de troncs d'arbres.
- Entretien, réparation des berges, nettoyage, désenvasement, évacuation du bois, curage de la jalle, nettoyage des bords, chasse d'eau
- Des clapets sont sur la propriété et son gérés par BM
- Prise d'eau une fois par semaine
- Écouler le terrain et les riverains (50 à 60 maisons) => l'eau de la route
- Le château devrait garder la gestion (en tant que propriétaire)

GESTION HYDRAULIQUE/ PROTECTION DE LA BIODIVERSITE	
Ce qui fonctionne/ ce que nous souhaitons conserver ?	<ul style="list-style-type: none"> Les agriculteurs s'entraident pour faire fonctionner le système hydraulique, et souhaitent garder la maîtrise => importance du rôle de l'ASA qui doit conserver cette prérogative (avec juste un regard de la métropole) Les jalles ont été conçues pour l'agriculture sur la presqu'île, il faut garder le principe en propriété privée tout en raisonnant en termes de bien partagé dans l'intérêt commun Les agriculteurs sur place peuvent intervenir en cas d'inondation => une solution de secours Les agriculteurs utilisent leur bac dévaseur (hexagone) en accord avec le syndicat des marais pour maintenir les jalles propres pendant la période d'excès d'eau sur les jalles (qui sont conçues en dur) Les chasseurs font rentrer de l'eau dans les marais en août => ne pose pas de problème Entretien des parcelles du Petit et Grand marais par les chasseurs Travail en silo sur la gestion des jalles avec un travail spécifique jalles par jalle => les problématiques et besoins ne sont pas les mêmes pour tous les acteurs Système mécanique des clapets (pas en plastique) => ouverture et fermeture à des moments spécifiques (quand il n'y a pas d'embâcle)
Ce qui ne fonctionne pas/ce que nous souhaitons voir cesser/ modifier ?	<ul style="list-style-type: none"> L'entretien des jalles et des clapets La conception des jalles Les mesures du niveau d'eau sont effectuées uniquement par la commission syndicale des marais => la compétence serait à partager Le niveau d'eau est un problème => il ne permet plus la pratique agricole surtout l'élevage bovin Le trop plein d'eau et le manque de circulation nuit à la qualité de l'eau => phénomène d'eutrophisation => il faut permettre la circulation de l'eau en ouvrant les clapets et les écluses La difficulté à concilier les usages : d'un côté faire rentrer de l'eau dans les marais et parallèlement pomper pour enlever l'eau des terres agricoles La prolifération des joncs nuit aux activités agricoles et à la biodiversité => il faut limiter leur propagation en fauchant régulièrement et évacuant les produits de coupe pour circonscrire leur développement Il faudrait enlever de l'eau aux périodes de fortes précipitations Les jalles doivent avoir assez de débit d'eau pour ne pas s'envaser Système d'alerte efficace, interlocuteur réactif => à renforcer Le choix des matériaux et le dimensionnement Remettre en place l'ancien fonctionnement (vider l'eau entre deux marais et événement extrêmes)

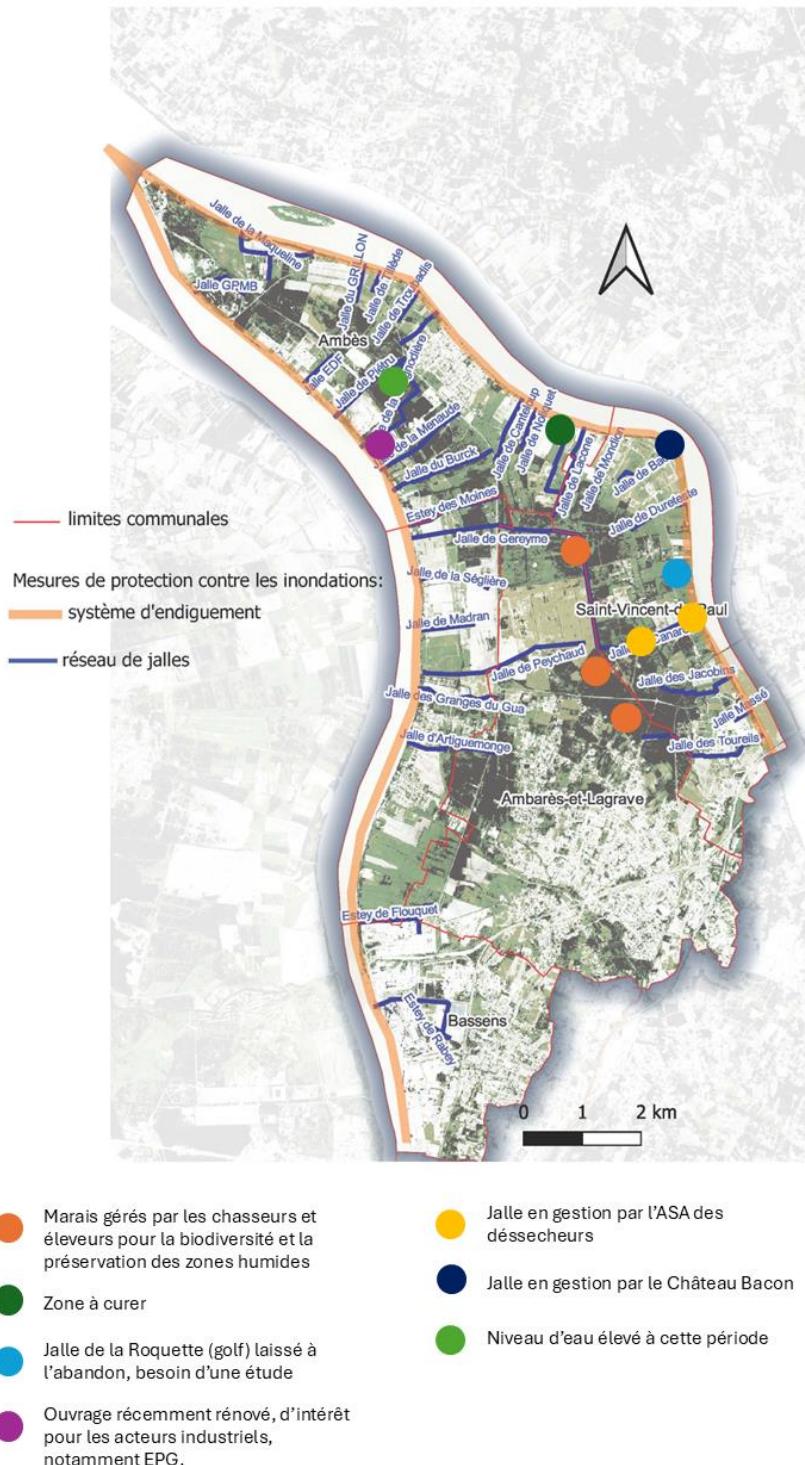
	<ul style="list-style-type: none"> Il y a un turnover important des agents qui assurent la gestion des jalles car ils changent de poste régulièrement pour leur déroulement de carrière Il ne faudrait pas que la protection des espèces ou la préservation de la biodiversité soit un argument pour ne pas entretenir les jalles
Ce qu'il faudrait faire/ ce que nous souhaitons faire évoluer ou créer ?	<ul style="list-style-type: none"> Avoir une cohérence dans la prise en compte par la Métropole de l'agriculture sur la presqu'île (cohérence entre la politique agricole et autres politiques (GEMAPI, protection biodiversité...)) Informier/ communiquer sur les jalles prises en compte dans les travaux et leur niveau de priorité Bilan par les utilisateurs jalles par jalles après travaux pour vérifier ce qui fonctionne ou pas (REX) Conception des jalles à repenser/ proposer une conception des jalles plus solides qui permet leur entretien => pas de béton mais des jalles piquetées avec du bois qui est un bon compromis (si le bois est toujours immergé) Revoir la relation entre les marais et les riverains du marais => la gestion des marais doit être séparée de celle des jalles pour éviter le débordement des marais dans le système hydraulique autour Berges à mieux nettoyer (l'Aubarède doit être nettoyé des déchets naturels et autres) Une gestion à adapter en fonction de l'évolution climatique La restauration de la biodiversité n'est pas possible, la biodiversité se restaure toute seule, il faut créer les conditions générales favorables à la diversification, pour cela il faut éviter que le territoire soit tout le temps inondé. Le rôle des marais dans les situations d'inondation est à clarifier : le rôle de bassine pour accueillir le trop plein d'eau en cas d'inondation n'est plus possible car les marais sont déjà pleins (les niveaux d'eau sont à revoir en fonction des périodes) La personne la plus impactée est celle qui devrait prendre la gestion La communication auprès des acteurs Faire évoluer la connaissance des employés municipaux => formation/ accompagnement (en cas de crise et dépannage) Mettre en place des pompes de reprise pour évacuer l'eau rapidement vers le fleuve (ex jalle de Toureils) Coordinateur de terrain sur place => créer des postes avec salaires pour les personnes qui gèrent au quotidien les jalles Entretien systématique de l'ensemble du réseau hydraulique Surveillance et contrôle au quotidien et aux périodes mars et septembre avec une surveillance accrue => besoin de mobiliser les locaux pour les embâcles Plan qui référence les ouvrages : état des lieux matérialisant les jalles, les propriétaires, les ouvrages, les équipements, la qualité des clapets (manuels/automatiques) => préciser qui fait quoi et à qui revient l'entretien

	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination globale de la gestion/gouvernance partagée : syndicat, riverains, agriculteurs et chasseurs • Un minimum d'eau à avoir dans les jalles et les fossés • Eau qui circule impérativement (pas d'eau stagnante) • Surveillance en fonction des courants et des vents à déterminer => une étude à discuter avec les acteurs en bord de Dordogne
--	---

	LES JALLES
Ce qui fonctionne/ ce que nous souhaitons conserver ?	<ul style="list-style-type: none"> • Château PEYCHAUD : des drains qui évacuent le trop plein d'eau ont été mis en place, ils fonctionnent avec les clapets et sont à entretenir si besoin
Ce qui ne fonctionne pas/ce que nous souhaitons voir cesser/ modifier	<ul style="list-style-type: none"> • Jalle du Burck fonctionne mal=> la présence de canalisations traversantes de gaz et de pétrole empêche l'entretien car elles ne sont pas enterrées suffisamment profond • Jalle de Madran => pas assez de débit d'eau donc envasée • Jalle des Déssecheurs => clapet en Dordogne qui fuit • Jalle de Piétrou => devient un nouveau marais car défaut de conception (problème de dénivélation et de clapet qui fonctionne mal) qui génère un fort envasement qui transforme le terrain en marécage (et rend le nettoyage impossible) => nécessaire de trouver une solution avec des palplanches => voir avec la SABOM • Jalle de Gereyme => l'eau stage, c'est un problème pour les habitants => si le niveau de la jalle est trop haut, cela remonte dans les habitations (sortie de canalisation) • Jalle de Gragnodiére => pourquoi n'a-t-elle pas été rénovée en 2024 ? Est-elle dans le plan des travaux ? <p><i>Réponse de Bordeaux Métropole : la jalle a été rénovée en partie (ouvrage en Garonne+ partie aval à partir de la voie ferrée) mais l'amont a été abandonné pour cause de présence d'espèces protégées (nivéole d'été notamment) sur le nouveau tracé de jalle passant au milieu du boisement. La jalle sera restaurée sur le tracé actuel en évitant les espèces protégées, fin 2025-début 2026</i></p>
Ce qu'il faudrait faire/ ce que nous souhaitons faire évoluer ou créer ?	<ul style="list-style-type: none"> • Jalle de la Maqueline => a été refaite mais n'est pas connectée au point bas • Jalle de Peychaud => fonctionne mais il y a un problème à l'embouchure • Jalle de Lacone a été refaite => le fonctionnement n'est pas compris, elle n'est pas assez basse pour faire sortir l'eau • Jalle de la Roquette pour prise d'eau => à remettre en état pour drainer • Jalle de Jamoi abandonnée

- Jalle de la Roquette : jalle laissée à l'abandon qui a besoin d'une étude pour être remise en service (jalle de prise d'eau ?)
- Jalle de Canteloup => intervenir pour la rendre fonctionnelle avec restauration hydraulique (avant les gens circulaient en bateau sur cette jalle qui avait une largeur de 4 à 5 mètres)

Figure 2 : Le détail des contributions réalisées dans la carte de la Presqu'île



Dans le cadre des échanges, l'ASA des déssecheurs indique la mise en place d'actions hydrauliques, de suivi de la qualité du milieu et d'interventions/suivi :

- Prise d'eau
- Chasse hydraulique
- Mesure du niveau d'eau
- Mesure du niveau d'envasement
- Curage manuel
- Curage mécanique
- Recueil de données des habitants
- Remontée dysfonctionnement/dégradation des ouvrages hydrauliques sur jalle (fuite, dégât...)
- Constante présence de dépôt sauvage
- Enlèvement d'embâcles
- Information sur le niveau d'érosion de berges
- Remontée des constats de pollution de l'eau
- Entretien de la végétation

Synthèse de la satisfaction des participants

Au total, 9 participants sur 13 ont répondu au questionnaire de satisfaction sur les rencontres participatives proposé par Bordeaux Métropole.

Parmi les répondants, 78% ont déclaré connaître le projet avant de participer à la réunion. La majorité des répondants considèrent que la présentation a été claire (78%) et que la présentation leur a permis d'en savoir davantage sur le projet (78%). Néanmoins, une partie des participants considèrent que la présentation n'a pas été complète (22%). Pour l'un des participants, il aurait été nécessaire de réaliser « un tour de table commun des parties autour de la table ».

La grande majorité des répondants remarque la qualité des échanges : toutes les personnes qui souhaitaient s'exprimer ont pu le faire (89%) et les organisateurs se sont montrés attentifs et à l'écoute de tous les arguments proposés par chacun des participants (89%). Parallèlement, 89% des participants déclarent vouloir revenir à une autre rencontre participative organisée de la même manière sur ce projet ou un autre et se sentent globalement satisfaits de la rencontre. Ils considèrent que la rencontre leur a permis « d'apprendre et de mieux connaître la gestion des jalles », « (...) la biodiversité ainsi que la rencontre des différents acteurs ».

Quant au profil des répondants, on constate une surreprésentation d'hommes (78%) et plus de la moitié ayant d'entre 45 et 64 ans (56% des participants). Une présence importante d'acteurs économiques (56%) et d'acteurs associatifs (22%) a été constatée. La majorité des participants déclare habiter dans une commune dans le périmètre du projet (78%).

